

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6218 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENTAHILA HAKIM

Date de naissance : 20/01/61

Adresse : 25 Rés ENNASO Apt 265 AV STENDHAL CASA

Tél. : 0661181663

Total des frais engagés : 1386,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20 / 04 / 2023

Nom et prénom du malade : BENTAHILA HAKIM Age : 62

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection O.R.L

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

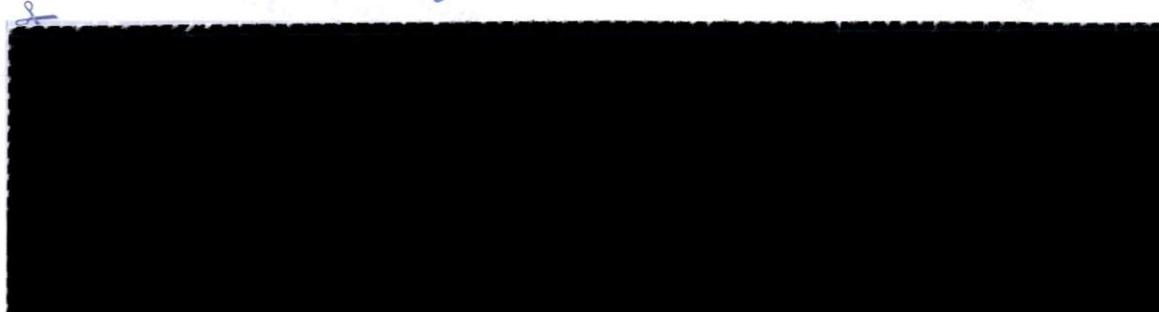
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 20/04/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.04.2023	DR. Sofiane NACEUR SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE I.N.P.E : 091262246		3000 H.S.	DR. Sofiane NACEUR SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE I.N.P.E : 091262246

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE AL NAWAF</p> <p>Dr. Slimane Slimane</p> <p>Res. Annaid - Bd Anwal - Cité Plateau - C 15A</p> <p>Tel.: 05 22 98 31 63 - Fax: 05 22 99 54 17</p>	20.04.13	686,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

INPE-092001452

ANALYSES - RADIographies			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. Sofiane NACEUR SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE I.N.P.E : 091262246	20.06.2013	N	A	S		Dr. Sofiane NACEUR SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE 091262246

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Sofiane NACEUR

OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
CHIRURGIE CERVICO-FACIALE

Chirurgie de la Face et du Cou

Chirurgie de l'Oreille

Rhinologie - Laryngologie

Vertiges et troubles de l'équilibre

Surdité de l'enfant et de l'adulte

Ronflement et apnée du sommeil

Pfizer DIFLUCAN®
50 mg FLUCONAZOLE

UT. AV. : 0 9 2 5
LOT N° : 0 8 2 3

Pfizer DIFLUCAN®
50 mg FLUCONAZOLE

UT. AV. : 0 9 2 5
LOT N° : 0 P 4 7 8 3

Pfizer DIFLUCAN®
50 mg FLUCONAZOLE

UT. AV. : 0 9 2 5
LOT N° : 0 P 4 7 8 3

P.P.V.: 148,40

P.P.V.: 148,40

P.P.V.: 148,40

Casablanca, le 20/04/20

09366032/5

BENTAHILA HAKIM

- Dazen - comprimé

2 comprimés, matin, midi, soir, pendant 7 jours

- Diflucan 50 mg - gélule

1 Gélule, matin, soir, pendant 10 jours

148,40 x 3 = 445,20

- Daktarin 0,02 - gel buccal

1 dose, matin, soir, pendant 10 jours

98,90

- gaviscon sachet - sachet

1 sachet 45 mn après repas ,3 fois par jour

89,10

- apixol spray buccale - pulvérisation

1 pulvérisation, matin, midi, soir, pendant 14 jours

686,60

LOT: 220992
2025/12
PPC: 89,50 DH

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajid - Bd Anwal - Cité Plateau - C.I.S.A.
Tél.: 05 22 98 97 83 - Fax: 05 22 99 64 17

Dr. Sofiane NACEUR
SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE
CERVICO - FACIALE
I.N.P.E : 091262246

PPV DH:

98,90
AEB978
10/2024

LOT:
EXP:

Maphar
Bd Aklima N° 6, QI,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Daktarin gel buccal t40g
P.P.V.: 53,00

6 118001 180745

Dr Sofiane NACEUR

**OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
CHIRURGIE CERVICO-FACIALE**

Chirurgie de la Face et du Cou

Chirurgie de l'Oreille

Rhinologie - Laryngologie

Vertiges et troubles de l'équilibre

Surdité de l'enfant et de l'adulte

Ronflement et apnée du sommeil



د. سفيان ناصر

أخصائي في أمراض الأذن، الأنف
والحنجرة – جراحة الوجه والعنق

جراحة الوجه والعنق

أمراض وجراحة الأذن

أمراض وجراحة الأنف والحنجرة

علاج الدوخة وأضطرابات التوازن

تشخيص وعلاج الصمم

تشخيص وعلاج الشخير

Casablanca, le : _____

20/04/2023

BENTAHILA HAKIM

Examen nasofibroscopique pour bilan de toux :

Filière nasale : muqueuse pituitaire catarrhale. Pas de suppuration ni de polypose.

Cavum : libre.

Oropharynx normal.

Larynx de mobilité normale libre , avec rougeur arytenoïdienne évoquant la possibilité d'un RGO

Hypopharynx normal.

Dr. Sofiane NACEUR
SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE
CERVICO-FACIALE
I.N.P.E : 091262246

Facture N°: 530

Date : 20/04/2023

Bénéficiaire : Bentahila Hakim
BENTAHILA HAKIM

Tél: 0661181663

Email:

Adresse: RES NAJD IMM 25 APT 265 CITE PLATEAU CASA

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 20/04/2023				
CS	Consultation	1	300,00	300,00
NASO	nasofibroscopie	1	400,00	400,00
Total				700,00

Arrêté le présent document à la somme de :
sept cents dirham(s)

Dr. Sofiane NACEUR
SPECIALISTE O.R.L ET CHIRURGIE
CERVICO - FACIALE
I.N.P.E : 091262246